

LesCMR



La musique à la portée de tous

Résolument attachée aux valeurs de l'Education Populaire, la Fédération nationale des CMR s'est donné pour objectif le développement d'une culture musicale et artistique de qualité, pour un public le plus large possible, sans sélection ni élitisme, dans une ambition collective permanente de promotion et d'épanouissement de l'individu.

Au terme du précédent projet, il convient aujourd'hui de reformuler les orientations politiques de la Fédération, et d'en définir les déclinaisons pour la période 2009-2012.

C'est dans un contexte marqué par de fortes évolutions, où politique publique rime de plus en plus avec « moins d'Etat, moins de reconnaissance, moins d'engagement », que le réseau CMR s'est mobilisé afin d'adapter son projet associatif pour les années à venir.

Ainsi, face aux interrogations sur le devenir des services de l'Etat et des collectivités territoriales, nous nous situons plus que jamais comme un partenaire essentiel des politiques éducatives et culturelles. Ensemble, nous portons l'ambition d'une pratique musicale, vecteur de médiation culturelle pour le plus grand nombre.

Dans cette optique, notre projet triennal, offre artistique et culturelle de proximité, est attentif à l'expression des besoins et à l'évolution des pratiques musicales des territoires. Si l'intervention musicale en milieu scolaire reste au cœur de notre action, constituant notre « Marque de fabrique », c'est par la diversification de nos secteurs d'intervention que nous continuerons de mettre la musique à la portée de tous.

Forts de cette dynamique et d'une volonté de professionnalisation du réseau, nous poursuivons et développons, en parallèle, nos actions de formation avec la création d'un établissement dédié.

Bénévoles, Musiciens intervenants et personnels de l'encadrement fédéral sont les acteurs de ce projet, garants d'une action au plus près des réalités locales. Par leur engagement, ils font vivre les principes et les valeurs de l'Education Populaire, maillon d'un partenariat éducatif aujourd'hui mis à mal.

Notre ambition éducative et démocratique ne saurait se réduire à une « prestation de services », à un simple produit... Remettons dans le champ des possibles un véritable partenariat culturel.

Jean-Louis Davicino,
Président de la Fédération nationale des CMR

Projet Fédéral 2009 - 2012
de la Fédération nationale des CMR

130 000 personnes
bénéficient de
l'intervention CMR

La musique à la portée de tous, un engagement sur 3 ans

Pour une vie associative riche et ouverte

- La Fédération nationale des CMR est une association au sens plein et entier du terme, portée par la volonté de bénévoles actifs. Elle instaure un dialogue constructif avec l'équipe d'encadrement salariée, dans le respect mutuel des rôles et attributions de chacun.

- > Préparation rigoureuse des instances statutaires.
- > Mobilisation et accompagnement des élus bénévoles pour l'accomplissement de leurs missions nationales et départementales.
- > Incitation au développement d'une vie associative CMR dans les départements où elle n'existe pas.
- > Promotion de l'engagement bénévole.
- > Organisation de temps d'échanges entre salariés et bénévoles.
- > Dynamisation de la vie associative par l'implication des salariés.
- > Sensibilisation des nouveaux salariés aux spécificités et aux valeurs des CMR.

- Dans un contexte économique et politique tendant à banaliser l'action du secteur associatif, la Fédération réaffirme sa vocation éducative, culturelle et désintéressée. Elle entend promouvoir et défendre, en lien avec les coordinations associatives, l'identité de ses interventions.

- > Mise en place d'une veille législative et réglementaire.
- > Diffusion des informations au sein du réseau.
- > Participation aux groupes de travail au sein des coordinations associatives.

- La Fédération nationale des CMR fait sienne la préoccupation environnementale, et s'engage dans la mise en œuvre et la promotion de démarches éco-citoyennes.

- > Dématérialisation progressive des documents d'information et de communication interne et externe.
- > Développement du site Internet de la Fédération.
- > Aide au développement de sites Internet des associations du réseau.
- > Mise en place d'un système intranet pour la mutualisation des ressources documentaires.
- > Recherche et promotion de modes de fonctionnement éco-responsables.
- > Mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement par les Centres Musique et Découverte.
- > Introduction de la thématique dans les projets d'intervention musicale en milieu scolaire.

Pour une pratique musicale à la portée de tous

- La Fédération nationale des CMR développe un concept de globalité de l'intervention musicale, qui vise à couvrir le temps d'une vie et aller au-devant de tous les publics, quelle que soit leur situation sociale, géographique ou culturelle.

- > Développement des interventions dans tous les secteurs d'activité des CMR.
- > Renforcement du rayonnement des CAEM et des Centres Musique et Découverte.
- > Accessibilité des Centres Musique et Découverte et des CAEM pour les publics en situation de handicap.
- > Mise en œuvre de projets d'intervention dans de nouveaux secteurs (milieu carcéral, collèges...).

- Elle s'attache à développer les collaborations entre ses divers secteurs d'intervention, afin de promouvoir rencontres et échanges entre les publics.

- > Organisation d'échanges entre musiciens intervenants des divers secteurs.
- > Soutien aux CAEM et aux Centres Musique et Découverte dans leur rôle de lieu ressource.
- > Encouragement et soutien aux projets inter-sectoriels innovants.
- > Organisation d'échanges entre les coordinateurs de secteur au niveau national.
- > Mise en œuvre de projets artistiques fédérateurs, au plan national et/ou régional.

- La Fédération veille au développement et à la diversification de ses propositions culturelles, et se veut acteur de la recherche et de l'innovation pédagogique.

- > Soutien à la réflexion des commissions thématiques et renforcement de l'action des coordinations de secteur.
- > Renforcement de l'interaction entre coordinateurs sectoriels et territoriaux.
- > Accompagnement :
 - de l'évolution du métier de musicien intervenant.
 - du développement des CAEM et des secteurs émergents.
- > Développement d'un Plan de formation continue des personnels du réseau CMR.
- > Mise en œuvre de formations ouvertes aux professionnels de l'éducation artistique et des enseignements spécialisés.
- > Renforcement de la lisibilité et de la promotion de l'action des CMR.

Pour une action au plus près des réalités locales

- La Fédération nationale des CMR inscrit son action dans les dynamiques d'aménagement culturel du territoire.

- > Approfondissement de la connaissance des territoires, de leurs instances, et des politiques culturelles à l'œuvre.
- > Diagnostic des interventions et des ressources CMR par territoire.
- > Evaluation du potentiel de développement de chaque secteur d'intervention CMR au sein de chaque territoire.

- Elle élabore ses interventions en partenariat étroit avec les collectivités territoriales, et développe son organisation et son réseau à cet effet.

- > Prise de contact systématique avec les partenaires locaux.
- > Développement de l'approche par projet et de la culture de l'évaluation chez l'ensemble des intervenants CMR.
- > Renforcement de la représentation fédérale sur les territoires.
- > Diagnostic et accompagnement personnalisé des Associations Départementales.

- Elle favorise les synergies entre ses intervenants et les partenaires artistiques, culturels et socio-éducatifs locaux.

- > Accompagnement des musiciens intervenants dans leurs démarches de médiation artistique et culturelle.
- > Soutien aux actions en partenariat avec les structures et équipes culturelles locales.
- > Participation des représentants CMR aux coordinations associatives en région et en département.

Un réseau de

12 associations

départementales

23 CAEM

4 centres « Musique et Découverte »

Une équipe de

300 musiciens intervenants

40 coordinateurs et personnels

d'encadrement

Association d'éducation populaire, la Fédération nationale des CMR est agréée et conventionnée par les ministères en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la culture.

Des partenaires
500 collectivités

et structures partenaires nous font confiance, dans 42 départements.

mi/ieu scolaire
et médiation culturelle



petite enfance



mi/ieu spécialisé

pratiques amateurs en CAEM



(Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales)



Centres Musique et découverte

www.lescmr.asso.fr

Fédération nationale des **CMR**

2 place du Général
Leclerc - 94130
Nogent-sur-Marne

Tel : 01 48 73 06 72
fax : 01 48 76 14 16
f e d e r a t i o n @
l e s c m r . a s s o . f r

Association loi 1901
JO du 09/11/48
Agréée, conventionnée
par les ministères chargés
de la Jeunesse, de
l'Éducation et de la Culture

